

La
de Lettre
de  Tresses
ensemble !

Journal de la majorité municipale – juin 2021



L'équipe de Tresses Ensemble

ÉDITO

Chères Tressois, Chers Tressois,
La phase la plus aiguë de la crise sanitaire semble toucher à sa fin et à Tresses comme ailleurs la vie va reprendre son rythme. Nous aurons prochainement la joie de nous retrouver à nouveau.

Comme chaque année les élus de la majorité municipale ont souhaité rendre compte de l'action menée, à travers cette lettre qu'ils ont financée. Vous trouverez dans ces pages quelques unes des nombreuses réalisations conduites.

Tandis que nous étions au travail, la minorité tentait, comme en 2014, de faire annuler l'élection municipale lors de laquelle vous nous avez accordé 62% des suffrages. A Bordeaux le Tribunal administratif a balayé les contestations bruyantes et parfois folkloriques qui étaient avancées, ne relevant aucune infraction aux règles de droit. Ensuite c'est le Conseil d'Etat à Paris qui a été saisi. Son rapporteur public vient à son tour de considérer infondé le recours de la minorité.

Nous profitons également de cette lettre pour rappeler quelques faits et ainsi tordre le cou à diverses rumeurs malveillantes qui salissent notre village mais surtout ceux qui les profèrent.

Christian Soubie,
Maire et Président de la Communauté de Communes les Coteaux Bordelais

Retrouvez chaque jour l'actualité de notre commune sur notre page Facebook Tresses Ensemble Christian Soubie et abonnez-vous à notre newsletter par mail à tresses.ensemble@orange.fr



Fabrication des masques

► GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

La grave crise sanitaire que nous traversons depuis maintenant près d'un an et demi a eu de grandes répercussions dans notre vie de tous les jours, nos activités professionnelles, l'instruction de nos enfants, nos loisirs, nos relations sociales. Il a fallu parfois se ré-inventer, souvent s'adapter et toujours faire preuve de patience. Les élus de Tresses Ensemble s'attellent depuis des mois à la gestion de cette crise pour répondre aux besoins des Tressois.

Lors du confinement du printemps 2020, nous avons obtenu le maintien du marché du samedi matin. Nous avons contacté les personnes les plus vulnérables pour veiller à leurs besoins et l'avons fait tout au long de la crise ; nous avons accueilli les enfants des personnels prioritaires dans nos écoles ; annulé les loyers des commerces dont les locaux sont propriété de la Commune pour alléger leurs charges en cette période difficile ; maintenu les services publics comme la culture et le portage de livres à domicile.

Nous sommes très fiers de la solidarité dont ont fait preuve les Tressois. A la veille du déconfinement, chaque habitant qui en avait fait la demande a été équipé d'un masque fabriqué à Tresses et livré à son domicile par les bénévoles.

Nous avons ensuite pu enfin rouvrir les écoles et mettre en place un service de garde parascolaire pour les parents qui étaient attendus sur leur lieu de travail, service totalement gratuit.

Nous appliquons les décrets successifs et nous efforçons au quotidien de limiter les impacts de ces contraintes et de maintenir la vie sociale qui nous est si chère.



Distribution des kits de couture

Favoriser l'accès à la vaccination : ces deux derniers mois, la Commune a permis à 180 seniors de plus de 75 ans de se faire vacciner contre le COVID-19. Certains, ne pouvant se déplacer, ont été accompagnés.

Dès janvier, Christian Soubie, Maire de Tresses, a proposé à l'Agence Régionale de Santé et à la Préfecture, la mise à disposition de la salle du Reflet pour créer un centre de vaccination à Tresses. Cette option n'a pas été retenue par l'Etat mais depuis le 16 avril, trois communautés de Communes dont celle des Coteaux Bordelais, se sont réunies pour créer un centre de vaccination à Sadirac.



Départ pour la vaccination des seniors

► UNE VIE SOCIALE PRÉSERVÉE

La crise sanitaire nous a contraints à annuler la majorité des rendez-vous qui animent la Commune. Nous avons néanmoins pu en maintenir certains, faisant le bonheur des participants comme le festival Culture BazAar ou la fête des associations.

La Semaine Bleue, très prisée, a pu se tenir et les seniors ont découvert l'exposition Gustave Klimt aux Bassins des Lumières et un spectacle d'humour. Faute de n'avoir pu organiser le repas des anciens, nous avons distribué 244 paniers repas au lendemain des fêtes de fin d'année.



Fête des Associations



Paniers repas remis aux seniors



Spectacle Sous le poids des plumes

► LE REFLET, NOTRE NOUVELLE SALLE DE SPECTACLE

Le Reflet



Tambouille



La salle Le Reflet est prête à accueillir des spectateurs depuis novembre. Pour marquer cet événement, nous avons retransmis en direct le concert des Balkan Kartet sur la chaîne YouTube de la Mairie.

La culture est un axe fort de notre projet politique. Elle ouvre de nouveaux chemins de liberté et donne un sens concret aux valeurs que nous portons : la tolérance, la découverte de l'autre, la solidarité, l'éducation...

Dans le cadre de parcours d'éducation artistique et culturelle, tous les élèves de Tresses ont assisté à plusieurs spectacles de danse, marionnettes, théâtre... En lien avec le spectacle « Prélude en bleu majeur », deux classes de CE2 et CM1 ont travaillé avec la compagnie Choc Trio sur des tableaux de Vassily Kandinsky mis en chanson. Un extrait de la représentation avec les enfants est en ligne sur la page YouTube de la mairie.

L'ensemble des spectacles programmés cette année dans le cadre de la saison culturelle et non joués seront repositionnés dans l'agenda du Reflet. De nombreux spectacles vous seront ainsi proposés prochainement : théâtre, jeune public, danse...

De grands moments de plaisir et de découverte en perspective !

► FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Comme nous l'avons proposé dans notre programme, nous avons fait évoluer la composition du **Forum Tressois** pour que les habitants, dans leur diversité, y soit mieux représentés. A l'issue du tirage au sort effectué à partir des listes électorales, ce sont ainsi 3 collèges qui composent le Forum Tressois : 3 femmes et 3 hommes de 18 à 25 ans, 3 femmes et 3 hommes de plus de 60 ans et 6 femmes et 6 hommes âgés de 26 à 60 ans. Cette instance de participation directe associe les habitants aux projets municipaux en sollicitant leur expertise d'usagers. Elle est aussi force de proposition.

Nous avons cette année créé un **budget participatif** dont l'objectif est de renforcer le pouvoir d'agir des citoyens. Ils sont invités à proposer des projets puis à voter pour ceux qu'ils veulent voir concrétisés. Treize projets ont été déposés en 2021 et font actuellement l'objet d'une analyse technique par les services municipaux. Le budget alloué est de 46 000 euros, ce qui en fait un des budgets participatifs les mieux dotés de Gironde avec environ 10 euros par habitant.



Facebook live du Maire,
Christian Soubie

TOUJOURS PLUS DE DROITS POUR LA MINORITÉ

A l'issue des élections municipales, les Tressois ont majoritairement choisi notre projet et fait confiance à l'équipe de Tresses Ensemble.

22 élus municipaux composent la majorité et 5 la minorité. Nous veillons au plein respect de droits de chacun :

- depuis ce mandat, la minorité est représentée dans chaque commission par deux membres, comme elle le souhaitait,
- tous les sujets du conseil sont préalablement soumis à l'étude des commissions
- nous répondons en conseil aux questions écrites déposées par les membres de la minorité



Réunion du conseil municipal au Reflet

- nous soumettons au vote ses amendements
- nous mettons un local à sa disposition
- nous apportons toujours des réponses à ses nombreux courriers
- l'accès aux documents administratifs est garanti
- nous envoyons même par courrier papier les documents du conseil là où tous les autres conseillers ont choisi des envois dématérialisés.

► L'OUVERTURE DES ÉQUIPEMENTS AUX USAGERS

Les décrets gouvernementaux ont contraint l'accès aux équipements sportifs, culturels et de loisirs pour les activités associatives des adultes. A Tresses, ils ont toutefois pu, selon les périodes, être maintenus ouverts en extérieur pour les mineurs ou en intérieur pour les scolaires et certains publics spécifiques.

C'est ainsi par exemple que le dojo du pôle de Pétrus a été mis à disposition de l'association de judo pour les personnes en situation de handicap, le stade pour les jeunes passionnés de football ou la salle des sports pour les élèves de l'école



Stage de tennis

élémentaire. A chaque fois que cela a été possible, nous avons donc ouvert les équipements sportifs et culturels mis à disposition des associations.

Nous avons parallèlement maintenu l'ensemble des subventions aux associations en dépit de temps d'activité réduits.

► L'ÉDUCATION, AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS

Les écoles de Tresses accueillent environ 535 enfants (+ 2 à 3 enfants par an en moyenne sur 30 ans). L'éducation nationale vient de nous annoncer la création de deux classes supplémentaires pour répondre aux objectifs fixés par l'Etat de 24 élèves en grande section, CP et CE1.

Notre commune se rajeunit avec de jeunes couples désireux de fonder leur famille dans un cadre de vie répondant à leurs attentes. Afin de permettre à ces générations futures d'étudier dans les meilleures conditions, nous engageons ces prochaines semaines les travaux de réhabilitation de l'école maternelle.

Parallèlement, nous poursuivons nos réflexions sur la construction d'une nouvelle école que nous imaginons d'ici 5-6 ans au parc de la Séguinie. Pour une meilleure utilisation de l'argent public, certains espaces comme les salles d'activité ou de restauration, pourraient être mutualisés avec le centre de loisirs.

Un de nos objectifs durant ce mandat était de tendre vers 50 % de produits bio à la cantine et une augmentation des produits en circuits courts et sous label. Nous l'avons concrétisé avec le nouveau marché de restauration scolaire signé en septembre dernier. Nous travaillons avec les parents, les enfants et notre prestataire pour que le repas soit un moment de plaisir et de détente garantissant l'équilibre alimentaire et une bonne croissance. Ces ambitions sont d'ailleurs partagées par les parents d'élèves qui ont massivement répondu à un questionnaire de satisfaction sur la cantine. La tarification est désormais indexée sur les ressources et la composition familiale, garantissant à tous, l'accès à un repas équilibré.

Pour faciliter l'usage des parents, nous travaillons actuellement à la création d'un portail familles sur Internet.



► LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, UN ENGAGEMENT DE TOUS LES JOURS

La Commune porte une grande attention à la préservation de la biodiversité locale et la lutte contre les espèces invasives.

Nous venons de doubler les moyens consacrés aux espaces naturels conformément aux engagements pris devant les Tressois. Très tôt, nous avons proscrit les produits phytosanitaires des espaces verts que nous gérons en premier lieu, dans le cimetière dont toutes les allées seront à terme végétalisées. Cette démarche s'accompagne de pratiques limitant la consommation d'eau avec l'utilisation notamment de broyat ou le choix d'espèces résistantes aux grandes chaleurs. Nous pratiquons le fauchage raisonné des bords de routes et l'éco-pâturage dans les parcs (entretien assuré par des moutons).

Nous avons été une des premières communes de Gironde à décider l'extinction de l'éclairage public en nuit profonde afin d'offrir une « pause » quotidienne à la faune et la flore. Nous travaillons à présent à l'installation de ruches. Nous portons une attention toute particulière aux nombreux arbres de la commune, surveillons leur santé, intervenons quand cela est préconisé par les experts et les remplaçons quand nous n'avons d'autre choix que de les couper.

La Commune lutte contre les espèces invasives tels que les moustiques tigres, les chenilles processionnaires ou les frelons asiatiques (en partenariat avec la Communauté de Communes Les Coteaux bordelais). Un livret d'information et de conseils est disponible en mairie pour appliquer les bonnes pratiques en termes de lutte contre le moustique tigre et nous étudions actuellement les différents modes de destruction des œufs et des adultes piqueurs dont nous pourrions équiper la commune. Nous recherchons parallèlement des « ambassadeurs » qui seront chargés d'expliquer aux Tressois les bons réflexes.



STOP A LA DESINFORMATION

VRAI/FAUX ► le Nouvel élan tressois, entre fausses informations et critique systématique !

Il est navrant de constater combien la minorité se complaît dans le mensonge et la polémique. Cela ne nous détournera jamais de notre volonté d'agir pour l'intérêt commun et, inlassablement, de dénoncer les fausses informations et les rumeurs malveillantes.

Par exemple le procédé utilisé ad nauseam qui consiste à inventer des phrases qu'aurait dites le maire ou une adjointe : quand elles ne sont pas sorties de leur contexte ces phrases sont tout simplement inventées.

Ou encore ce sophisme usité à satiété par les minoritaires : si tout va mal (il pleut beaucoup, les gens roulent trop vite) ils l'avaient prévu et c'est la faute du Maire alors que si quelque chose de bien advient (l'éducation nationale décide d'ouvrir une classe) c'est grâce à eux seuls.

Nous continuons de rappeler ici les faits.

► DEMOCRATIE LOCALE

- Une campagne biaisée (gazette n°36).

Aux élections la liste « Tresses ensemble » a recueilli 62% des suffrages : 1269 votes contre 785 pour la minorité soit un écart de 484 voix ou 23,57 points. En 2020 comme en 2014 la minorité n'accepte pas de perdre et saisit la justice.

- « En 2011 le maire a démissionné pour donner le pouvoir à son fils » (gazette n°36).

En vérité la minorité a une bien curieuse conception de la démocratie. A Tresses comme dans les 36 000 communes de France le pouvoir ne se donne pas ; il revient au conseil municipal, désigné par les citoyens, d'élire le Maire. En 2011 les conseillers municipaux ont désigné à l'unanimité Christian Soubie lors d'un vote à bulletins secrets. Puis en 2014 comme en 2020 les citoyens ont donné la majorité à la liste Tresses ensemble.

- Une municipalité sans alternance depuis 43 ans (gazette n°36).

En droit la municipalité désigne l'ensemble des élus qui participent à l'exécutif de la commune : Maire, adjoints, conseillers délégués. Autant vous dire que depuis 43 ans ce ne sont pas les mêmes personnes qui siègent. De très nombreux changements ont eu lieu. Par exemple, depuis 2020 la municipalité est composée de 22 élus dont 60% siègent pour la première fois.

- C'est la même famille qui dirige la commune de Tresses (gazette n°36).

Cette obsession de la minorité est curieuse. Depuis la Révolution, Tresses a connu de nombreux maires, 31 pour être précis. Trois sont même issus de la famille de Mme. Balguerie, tête de liste du Nouvel élan tressois.

- La minorité n'avait pas le temps de répondre durant la campagne électorale (gazette n°36).

Le dernier tract de Tresses ensemble ayant paru une semaine avant la fin de la campagne électorale la minorité avait tout le temps d'y répondre. Nous avons interrogé le prestataire auquel la minorité a fait appel durant la campagne : il annonce un délai d'un à deux jours ouvrés pour l'impression et la livraison d'un document de qualité comportant plusieurs pages. Tout ce qui manquait à la minorité c'était des choses à dire !

FAUX

FAUX

FAUX

FAUX

FAUX

- *A la Communauté de Communes, les indemnités des élus priveraient d'aides les entreprises (gazette n°36).*

FAUX

La Communauté de Communes a financé un fonds de soutien aux entreprises pendant la crise COVID. Selon le compte-rendu des débats du conseil « les vice-présidents, au regard du mode de gouvernance (...), ont considéré que l'augmentation de la charge de travail leur impose une nouvelle organisation en mairie et/ou dans leur activité professionnelle. A ce titre ils ont émis le souhait que la CDC applique le droit commun en attribuant des indemnités à son exécutif. » Aucune action publique ne s'en trouve diminuée. Pendant que la minorité polémique à la communauté... elle demande au conseil municipal que ses propres élus perçoivent une indemnité. Pourtant, ils n'exercent aucune responsabilité et ont même tous refusé de participer aux opérations (obligatoires) d'autorisation de fermeture de cercueil !

- *Des propositions constructives sur le règlement intérieur (gazette n°36).*

FAUX

La minorité a recopié des amendements type proposés par des sites spécialisés dans l'animation d'une opposition municipale. Mais ces mêmes sites conseillent bien de travailler dans un esprit constructif, de discuter en commission. La minorité n'a rien fait de cela ; elle préfère utiliser le conseil municipal comme une tribune plutôt que travailler pour le bien public. Le conseil a souhaité s'en tenir au règlement intérieur type de l'association des maires de France, d'autant que plusieurs amendements proposés étaient contraires à la réglementation.

- *Des propositions constructives sur le budget (gazette n°36).*

FAUX

Près de la moitié des amendements de la minorité consiste à diminuer une recette ou à augmenter une dépense. Mais jamais la minorité n'explique comment il conviendrait de s'y prendre pour équilibrer le budget municipal si ses propositions étaient retenues. Demain on rase gratis ? De notre côté, grâce à notre gestion, les impôts à Tresses sont inchangés depuis 11 ans.

➤ VOIRIE / RESEAUX

➤ Il est parfois bien difficile de trouver une logique aux votes de la minorité. Jugez vous-même. Pour bénéficier des meilleurs prix la communauté de communes et les communes se fédèrent dans des groupements de commandes. Le 30 septembre dernier en conseil communautaire, les élus de la minorité tressoise votent contre la constitution d'un groupement de commandes destiné à choisir un maître d'œuvre chargé de suivre les travaux. Le 4 novembre suivant ils s'abstiennent quand il s'agit de constituer un groupement de commandes pour l'exécution des travaux de voirie (alors que tous les autres élus communautaires étaient favorables). Puis lors du conseil municipal suivant, sur le même sujet, le Nouvel Elan Tressois ne s'abstient plus mais vote contre.

INCOHERENCE

- *L'opposition au projet ENEDIS*

La minorité soutenait l'ancien Maire de Pompignac qui a négocié secrètement avec ENEDIS l'installation d'un poste électrique source. Et, à présent, la minorité s'oppose au projet. On ne peut que regretter son aveuglement passé.

INCOHERENCE

➤ ECOLES

- *La création d'un nouveau pôle scolaire nous dispenserait de réhabiliter l'école maternelle (gazette n°36).*

FAUX

La réhabilitation de l'école maternelle est indispensable et le projet a été lancé au milieu des années 2010. Parallèlement nous portons un projet de création d'un nouveau groupe scolaire. Les deux projets se complètent ; ils ne s'excluent pas. L'an dernier la minorité votait en faveur du projet de réhabilitation de l'école maternelle. Des centaines d'heures de travail ont été consacrées à ce projet, des milliers d'euros ont été dépensés. Et voilà que subitement la minorité vote contre le projet. Action publique et inconstance n'ont jamais fait bon ménage.

- *La minorité aurait la paternité du nouveau groupe scolaire (gazette n°37)*

FAUX

La minorité s'invente la paternité du projet de groupe scolaire à la Séguinie alors que celui-ci est sur la table depuis le rachat de la Séguinie par la municipalité en 1995 ! D'ailleurs pendant la dernière campagne électorale elle ne parlait absolument pas d'un groupe scolaire à la Séguinie mais à Tresses Mélac sans que jamais elle n'indique où et comment cela aurait été réalisable.

► URBANISATION

- *Des arguments nouvellement exposés lors de la campagne électorale (gazette n°36).*

FAUX

La minorité a mis elle-même sur la place publique les questions d'urbanisme ; elle ne peut s'étonner qu'il y soit répondu. La famille Balguerie a librement vendu, sans être nullement gênée par le droit de préemption, les terrains constructibles sur lesquels Mercedes trucks s'est installé et Gironde Habitat a construit les lotissements Bibonne 1, Bibonne 2, Bibonne 3, Bibonne 4, le Lavoir, le Bourg. Pour s'en tenir aux faits notons que la famille Balguerie est celle qui a vendu le plus de terrains où sont implantés des lotissements à Tresses. Le maire et sa famille n'ont jamais bénéficié du classement d'1 m² de terrain en zone constructible.

- *Une campagne biaisée par une communication douteuse (gazette n°36).*

FAUX

Selon le mot de Beaumarchais, « Les faits sont sacrés, les commentaires sont libres ». Tresses ensemble s'est borné à faire état d'informations publiques. Sur le chemin de Pétrus le maître d'œuvre voirie en 2013 indiquait : « Après plusieurs explications données sur le fonctionnement du réseau pluvial au riverain du château, il est demandé d'analyser la possibilité de connecter l'exutoire existant vers le champ (au droit du mur du château) dans le busage situé en aval (situé 35m plus bas). Cette modification aurait pour conséquence directe de ne plus inonder le champ mais risque l'accumulation de plus d'eau dans le champ situé plus bas (remontée par le fossé existant). » C'est précisément ce qui se produit lors de fortes pluies.

Le commissaire enquêteur en 2006 donne un avis défavorable à diverses demandes de classer des terrains agricoles en zone constructible chemin de Pitouret. Demandes formulées par Mme. Gilly, membre de la liste du Nouvel élan tressois en 2014 et active militante en 2020 ; par Mme. Lacour candidate sur la liste du Nouvel élan tressois en 2020 (sous son nom de jeune fille, Couly), tout comme son mari qui y figurait déjà en 2014 et en est le numéro 2 en 2020.

En 2012 le rapport du commissaire enquêteur donne un avis défavorable à des demandes similaires de Mme. Gilly et de M. et Mme. Denis, tous trois membres de la liste du Nouvel élan tressois en 2014 et cette dernière encore candidate en 2020.

Si les 2/3 de la commune sont en zone non constructible, on le doit à l'action résolue de la majorité, ce qui a suscité cette opposition virulente.

- *Des propositions constructives sur la taxe sur la publicité (gazette n°36).*

Afin de lutter contre la pollution visuelle que constituent les publicités extérieures il existe une taxe. Un membre de la liste du Nouvel élan tressois redevable de la taxe avait écrit à la mairie pour protester contre cette taxe. Plus tard en conseil la minorité propose de la diminuer. Simple coïncidence ?

INCOHERENCE

- Le plan local d'urbanisme (PLU) de 2012 doit être revu : c'est d'ailleurs pourquoi nous avons engagé la révision votée en mars dernier en conseil municipal par la minorité. La révision engagée, dite allégée ou simplifiée conserve la clé de voute du précédent PLU, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD). On notera encore une fois l'incohérence de la minorité qui dénonce de manière virulente le PADD (gazette n°37) et vote ensuite pour la révision du PLU qui conserve le même PADD.

INCOHERENCE

- *Les solutions qui paraissent les plus évidentes, ne sont pas toujours les meilleures !*

Prenons par exemple le toit de la salle multisports dans le centre-bourg. On entend qu'on devrait transformer cette toiture en panneaux photovoltaïques, c'est tellement évident ! A croire qu'on n'y avait jamais pensé et qu'on attendait qu'on nous le souffle à l'oreille ! Pourtant non, nous avons fait venir plusieurs professionnels qui nous ont expliqué les difficultés à surmonter. Il n'est plus autorisé de poser les panneaux en lieu et place des tuiles, il faut les positionner au-dessus, ce qui alourdirait la toiture de 15kg/m². La charpente ne le supporterait pas.

Les batteries de stockage de l'électricité produite sont très volumineuses et réduiraient la surface mise à disposition du club de basket. Enfin, nous avons soumis l'idée à l'architecte des Bâtiments de France qui l'a refusée puisque la salle est dans le périmètre du clocher classé de l'église.

INCOHERENCE



Retrouvez-nous sur www.facebook.com/tresses.ensemble